

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 17/047/2008 – ÉFAI
1^{er} février 2008

Action complémentaire sur l'AU 01/08 (ASA 17/035/2008, 2 janvier 2008) Craintes de nouveaux actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements / Détention arbitraire

CHINE **Hu Jia (h), 34 ans**
 Zeng Jinyan (f), 24 ans, son épouse

Le défenseur des droits humains pékinois Hu Jia a été formellement inculpé d'« *incitation à la subversion* » le 28 janvier. Il reste privé du droit de consulter son avocat, d'être en contact avec sa famille et de recevoir des soins médicaux, en particulier un traitement qu'il doit impérativement suivre tous les jours pour une maladie du foie liée à son infection par le virus de l'hépatite B. Zeng Jinyan, son épouse, est toujours assignée à résidence avec leur bébé. Elle n'est pas autorisée à quitter son domicile, sa ligne de téléphone a été coupée et sa connexion Internet bloquée.

Le bureau de la Sécurité publique (BSP) de Pékin a officiellement communiqué les charges retenues à la famille de Hu Jia le 29 janvier. Il est détenu au centre de détention du BSP municipal de Dougezhuang, dans le district Chaoyang de Pékin. Son avocat, Li Jingsong, qui est lui aussi étroitement surveillé par la police, aurait formulé mi-janvier une demande de libération sous caution en faveur de son client pour raisons médicales, mais celle-ci a été officiellement rejetée par la police à la fin du mois.

Après avoir été assigné à résidence pendant des mois, Hu Jia a été formellement arrêté dans le but, semble-t-il, de l'empêcher de poursuivre ses activités pacifiques en faveur des droits humains et d'étouffer ses critiques publiques sur le bilan de la Chine en matière de droits humains à l'approche des Jeux olympiques de Pékin en août 2008. Par son arrestation, les autorités envoient aux autres militants chinois un message qui vise à les dissuader de mener des activités similaires.

Avant d'être formellement appréhendé, Hu Jia avait exprimé publiquement ses inquiétudes au sujet des violations des droits humains perpétrées par la police à Pékin, en particulier l'arrestation de militants sans que les procédures légales soient respectées. Parmi ceux-ci figuraient Yang Chunlin, également arrêté pour « subversion » (voir l'AU 240/07, ASA 17/042/2007, 7 septembre 2007, et sa mise à jour). En Chine, les autorités continuent, pour des motifs politiques, d'inculper de subversion et d'emprisonner des militants qu'elles cherchent à réduire au silence, comme Hu Jia et d'autres qui ont ouvertement critiqué le bilan du pays en matière de droits humains.

En novembre 2007, Hu Jia était intervenu par webcam lors d'une audition devant le Parlement de l'Union européenne à Bruxelles ; il avait déclaré que la Chine n'avait pas respecté sa promesse d'améliorer la situation des droits humains à l'approche des Jeux olympiques.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous profondément préoccupé à l'idée que Hu Jia soit détenu uniquement pour ses activités pacifiques et légitimes en faveur des droits humains et au mépris de son droit fondamental à la liberté d'expression, et demandez sa libération immédiate et sans condition ;

- dans l'intervalle, demandez instamment qu'il soit autorisé sans délai à être en contact avec son avocat et ses proches, ainsi qu'à recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- priez les autorités de faire le nécessaire pour que la police cesse de surveiller et de harceler Zeng Jinyan, et demandez-leur de permettre à cette femme d'avoir des contacts avec le monde extérieur, conformément à ses droits fondamentaux à la liberté de mouvement, d'expression et d'association ;
- appelez les autorités à garantir sans délai la sécurité de Hu Jia et de Zeng Jinyan, et à veiller à ce qu'ils ne soient ni battus ni soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements ;
- déclarez-vous profondément préoccupé par le décalage entre le fait que des militants des droits humains soient détenus sans jugement et les promesses faites par de nombreux responsables chinois d'améliorer la situation des droits humains à l'approche des JO de Pékin en août 2008.

APPELS À :

Premier ministre de la République populaire de Chine

WEN Jiabao Guojia Zongli
The State Council General Office
2 Fuyoujie
Xichengqu
Beijingshi 100017
République populaire de Chine

Fax : +86 10 65961109 (via le ministère des Affaires étrangères)
Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Premier ministre,

Ministre de la Justice :

WU Aiyang Buzhang
Sifabu
10 Chaoyangmen Nandajie
Chaoyangqu
Beijingshi 100020
République populaire de Chine

Fax : +86 10 65292345

Courriers électroniques : minister@legalinfo.gov.cn ou pfmaster@legalinfo.gov.cn

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Ministre de la Sécurité publique :

MENG Jianzhu Buzhang
Gong'anbu
14 Dongchang'anjie
Dongchengqu
Beijingshi 100741
République populaire de Chine

Fax : +86 10 63099216 (l'obtention des lignes de fax peut se révéler difficile ; merci de vous montrer persévérants)

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Directeur du bureau de la Sécurité publique de Pékin :

MA Zhenchuan Juzhang
Beijingshi Gong'anju
9 Qianmen Dongdajie
Dongchengqu
Beijingshi 100740
République populaire de Chine

Fax : +86 10 85222320

Courriers électroniques : wbjc@sohu.com

Formule d'appel : Dear Director, / Monsieur le Directeur,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 15 MARS 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.